

Demander une bourse, un logement

*Petit guide pratique pour faire votre
dossier social étudiant (DSE)*



2022

Le DSE, qu'est-ce que c'est ?

Le dossier social étudiant (DSE) est le dossier de l'étudiant au Crous. Il sert à demander une bourse et est un préalable indispensable pour une demande de logement en résidence universitaire. Les logements ne sont pas exclusivement réservés aux boursiers.

Attention : pas de DSE, pas de logement !

Quand dois-je faire mon dossier ?

Après saisie de mon dossier sur Parcoursup, j'utilise le lien pour créer ma demande de bourse.

Et surtout, je n'attends pas le résultat des examens (bac ou examens universitaires), ni le choix définitif de mes études pour constituer mon dossier. Et je n'attends pas non plus les derniers jours afin d'éviter la saturation du réseau !

Plus tôt je fais ma demande, plus j'ai de chances de toucher ma première mensualité de bourse dès fin août.

- **Attention, un dossier effectué après le 15 mai 2022 sera considéré comme hors délai et ne sera donc pas traité en priorité.**

Où dois-je faire mon dossier ?

Uniquement sur internet, sur : messervices.etudiant.gouv.fr

Votre établissement se trouve dans un de ces huit départements : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne ? Connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr et sélectionnez Crous de Toulouse-Occitanie.

**Je constitue mon dossier
chaque année et au plus tôt
dès le 20 janvier 2022 !**

Téléchargez le guide DSE dès
début janvier sur
crous-toulouse.fr/dse

Comment faire mon dossier ?

Pour bénéficier des services du Crous, je dois créer mon compte étudiant sur messervices.etudiant.gouv.fr (MSE), même si je suis encore lycéen. Mon compte est valable pendant toute la durée de mes études.

Préparer ma saisie

Je note mon adresse mail personnelle et je choisis un mot de passe à conserver pour créer mon dossier sur messervices.etudiant.gouv.fr

Je me munis de :

- l'avis d'impôt sur les revenus 2020 de mes parents (avis 2021 sur les revenus 2020)
- justificatifs de scolarité 2021-2022 dans l'enseignement supérieur (si je suis déjà étudiant en 2021-2022)
- une carte bancaire pour le paiement des frais de dossier en ligne
- un relevé d'identité bancaire personnel à mon nom (non obligatoire pour la saisie du dossier)

Je prépare mes vœux d'études.

- **Le DSE permet de formuler jusqu'à 4 vœux d'études dans toute la France.**

Remplir ma demande en ligne

Je me connecte sur : messervices.etudiant.gouv.fr

Je clique sur «DSE».

Je suis attentivement les instructions en ligne et je vérifie bien mon adresse mail.

Je fais attention à bien aller jusqu'au dernier écran, en bas de la page et à enregistrer ma saisie !

- **Si je souhaite un logement, je coche la case prévue à cet effet !**

Finaliser mon dossier

Attention, il y a 2 cas de figure !

Cas 1

Mes parents sont mariés/pacsés/veuf ou veuve depuis plus d'un an :

- ✓ Le dossier se fait intégralement en ligne : pas de dossier papier ni par mail. Aucun document à renvoyer.

Cas 2

Autres situations familiales :

- ✓ À la fin de la saisie, je reçois un mail de confirmation.
- ✓ Je dépose les documents demandés sur le suivi de mon DSE sur messervices.etudiant.gouv.fr

- **Je pense à consulter mes courriers indésirables (spams).**

Je souhaite demander un logement

La demande est à effectuer début mai 2022 (date à vérifier sur crous-toulouse.fr)

J'ai renseigné mon DSE et indiqué mon intention de demander un logement :

Je me connecte sur messervices.etudiant.gouv.fr

Dans la partie "trouver un logement", je choisis "en résidence Crous".

Je dépose mes vœux selon la procédure suivante.

Je sélectionne les logements qui m'intéressent

Grâce aux filtres, j'affine ma recherche et je précise : la zone géographique, le type de logement, d'habitation (seul ou colocation), le budget...

Je sélectionne mes logements.

Je finalise ma demande

Pour classer mes demandes je choisis 3 secteurs maximum.

Pour chaque secteur, je choisis 2 résidences maximum.

Je place en premier ma résidence préférée.

J'indique si je souhaite ou non une proposition alternative. Si je coche oui, cela signifie que, dans le cas où je n'obtiendrais pas un de mes deux vœux, il me sera éventuellement proposé un autre logement selon mon critère préférentiel (prix, type de logement, etc.).

Je valide pour finaliser ma demande.

- Je peux modifier mes vœux de logements jusqu'au 20 juin (date à vérifier sur crous-toulouse.fr).

Situation de handicap/maladie grave ?

En complément, je télécharge le document de demande de logement spécifique sur crous-toulouse.fr/handicap et le renvoie au plus tôt, avant le 31 mai, pour une étude personnalisée de mon dossier.

Déjà logé l'an dernier ?

Je fais mon DSE et la demande de renouvellement sur messervices.etudiant.gouv.fr via l'onglet « Cité U » avant la date fixée par le Crous, à vérifier sur crous-toulouse.fr.

Je reçois une réponse par mail.

Logement couple

Le Crous dispose de logements pour les couples. Vous devez :

- constituer votre DSE sur messervices.etudiant.gouv.fr
- puis vous rendre sur crous-toulouse.fr/couples

Et ensuite ?

La réponse à ma demande de bourse

Je reçois une notification par mail dès le traitement de mon dossier.

Cette notification m'indique si je suis éligible à une bourse sur les vœux et niveaux d'études formulés. La bourse ne sera définitivement attribuée qu'après inscription dans une formation habilitée à recevoir les boursiers, et sur laquelle un vœu a été formulé.

- Si je deviens boursier, je suis exonéré du paiement de la CVEC et des frais d'inscription (attention, démarche à vérifier auprès de l'établissement)

En cas de changement d'études et/ou d'établissement, j'informe immédiatement le Crous via le formulaire « Assistance » sur messervices.etudiant.gouv.fr afin de recevoir ma nouvelle notification.

La réponse à ma demande de logement

Les logements ne sont pas exclusivement réservés aux boursiers. Cependant, l'attribution des logements se fait selon le nombre de logements disponibles, le barème social et l'ordre des vœux.

Je reçois une réponse par SMS et/ou par mail à partir de début juillet (date à vérifier sur crous-toulouse.fr).

Logement attribué ?

Je réserve ce logement en respectant les délais indiqués, sinon il sera attribué à un autre étudiant. Pour réserver, il faut verser la somme de 100 euros correspondant à une avance sur la première redevance (loyer). Si je souhaite me désister et être remboursé, je dois faire une demande écrite par mail à la résidence avant le 31 août 2022.

Je n'ai pas d'affectation ?

Je me connecte sur messervices.etudiant.gouv.fr via l'onglet « trouver un logement » à partir de la date d'ouverture de la phase complémentaire d'attribution des logements (date à vérifier sur crous-toulouse.fr).

Et j'effectue une ou plusieurs nouvelles demandes de logement. Des places se libèrent tout au long de l'année.

- Je peux aussi consulter des annonces de la centrale logement étudiant chez les particuliers du Crous sur lokaviz.fr.

Une question ?

Consultez notre foire aux questions (FAQ) sur crous-toulouse.fr/faqMSE ou envoyez-nous votre message via le formulaire « Assistance » sur messervices.etudiant.gouv.fr

Le Crous, partenaire de vos études !

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Toulouse-Occitanie est au service de tous les étudiants de l'académie et les accompagne dans leur vie quotidienne. Présent à Toulouse, Albi, Auch, Castres, Figeac, Millau et Tarbes, le Crous est à vos côtés pour :

Financer vos études & vous venir en aide

Différentes aides financières existent et sont gérées par le Crous pour vous soutenir. Sous conditions, vous pouvez ainsi bénéficier de bourse sur critères sociaux, d'allocation annuelle, d'aide à la mobilité... Lors de permanences ou sur rendez-vous, le service social vous accompagne quelle que soit la nature de vos difficultés (sociales, familiales, psychologiques, administratives, financières...). Après évaluation et entretien, des aides spécifiques pourront vous être proposées par les assistants de service social.

Vous loger

Le Crous loge plus de 10 000 étudiants à Toulouse, Albi, Castres, Figeac, Millau et Tarbes. Les résidences du Crous se composent de logements équipés et connectés : de la studette de 9m² au 20m², de colocations, de T2 couples...

Vous restaurer

Le Crous vous propose une offre de restauration variée, équilibrée et économique ! Sur les campus universitaires vous trouverez dans les Resto U' et Cafet' des prestations allant du repas traditionnel (entrée + plat + dessert), à la restauration rapide (sandwichs, paninis...), ainsi que des libres-services, des Crous Truck' et des triporteurs, toujours à proximité des lieux d'études.

Booster votre vie étudiante

Le Crous s'associe à vos projets de plusieurs manières : aides financières et logistiques, concours de création étudiante, mise à disposition d'espaces spécialisés. Il propose aussi des activités Yummy, des ateliers Campus, une programmation culturelle et des animations.

Pratique

Suivre & modifier mon dossier social étudiant

Connectez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr

Consultez régulièrement vos mails y compris les courriers indésirables (spams) pour suivre les notifications, les décisions, les demandes éventuelles de pièces complémentaires, ...

Pour toute modification dans votre dossier, il faut écrire à l'assistance via messervices.etudiant.gouv.fr (onglet Assistance pied de page du site).

Nous contacter, nous rencontrer

Les conseillers de la vie étudiante vous informent et répondent à vos questions :

Par téléphone :

- Logement, culture, vie de campus : 05 61 12 54 70
- Bourses et CVEC : 04 73 34 64 17

Sur rendez-vous : à l'Espace Case (Crous Accueil Service Étudiant) au 58 rue du Taur, Toulouse
crous-toulouse.fr/contactcase

Par message : via crous-toulouse.fr/mailmse

Restez connecté !

Suivez l'actualité du Crous sur

crous-toulouse.fr

et les réseaux sociaux @croustoulouse



Les résidences universitaires

Localisations & informations sur crous-toulouse.fr/residences

Toulouse centre

Proximité Univ. Capitole :
Arsenal, Armand Duportal, Chapou, Capitaine Philippe, L'Aérofile, Les Jardins de l'Université, Taur

Quartier Saint-Michel :
Notre-Dame

Toulouse ouest

Île du Ramier - Stadium :
Daniel Faucher

Proximité Univ. Jean Jaurès :
Les Humanités, Petit Varèse*

Toulouse sud-est

Proximité campus Médecine :
At'Ome, Olympe de Gougues, Paul Voivenel, Parc Bellevue

Proximité campus Rangueil :
Clément Ader, Colonel Roche, Latécoère, Les Intégrales, Maryse Bastié, Pythagore, Thalès, Les Tripodes (Archimède, Bichat et Curie)

Grand Toulouse

Quartier Argoulets :
La Coulée Verte

Blagnac :
Marc Chagall**

Quartier Balma-Gramont :
Pierre Garrigues

Campus Ensat :
Rachel Carson

Hors Toulouse

Albi :
Lapérouse, Nobel, Astrolabe

Castres :
Le Sidobre

Figeac :
Françoise Sagan

Millau :
Pierre Douzou

Tarbes :
Simone Veil

Rodez :
Camonil Leclerc**

* Accès via dispositif Kaps

**Gestion locative bailleur social